

A • L'APPORT DES DIPLÔMÉS

PROBLÉMATIQUE

Les diplômés, dans la grande majorité des programmes, s'intègrent en un temps relativement court au marché du travail, ce qui laisse supposer que dans les faits le diplôme d'études collégiales est reconnu et valorisé.

Quel est le rôle et l'apport des diplômés de formation professionnelle dans le milieu du travail? Entre les professionnels et les ouvriers spécialisés, quelle place assument-ils? Quant aux diplômés du secteur général, ont-ils une influence sur la société?

Communication de
Denis LEBEL
Consultant
Firme Momentum

L'APPORT DES DIPLÔMÉS DANS LE MILIEU DU TRAVAIL

Vouloir décrire rapidement la contribution spécifique du finissant de cégep au monde du travail, c'est s'obliger à faire des choix dans l'ensemble des variables dignes de considération, pour ne retenir que celles qui peuvent s'appliquer à l'ensemble des spécialités professionnelles.

J'ai choisi d'aborder la question par l'examen de l'évolution du marché du travail depuis l'origine des cégeps pour tenter par la suite de dégager quelques perspectives pour l'avenir. Il sera très peu question du temps que le finissant a passé au cégep; d'autres ateliers abordent plus en profondeur la question de la formation professionnelle en elle-même. Nous parlerons ici davantage du lien entre le finissant de cégep et un marché du travail en mutation. Nous verrons comment les transformations successives du marché du travail ont exigé du finissant de cégep un apport différent à la société. Chacun restant tout à fait libre de faire les adaptations qu'il juge appropriées à une ou des spécialités particulières.

Nous distinguerons trois moments: les années de rattrapage; l'État développeur; le virage technologique.

Il ne s'agit pas d'époques précises, limitées, mais plutôt de circonstances, de séries d'événements, qui ont exercé une influence — parfois simultanée — sur les conditions du monde du travail.

Les années de rattrapage

On se souviendra peut-être du sentiment d'urgence qu'exprimait le rapport Parent sur la nécessité d'augmenter la fréquentation scolaire pour aborder le marché du travail dans une société nouvellement industrialisée.

Depuis le début de la guerre 1939-1945 en effet, l'économie du Québec s'était transformée considérablement, par l'industrialisation. Bien qu'avec un certain retard sur ses voisins ontariens et surtout américains, le Québec s'inscrivait

dans un grand courant d'industrialisation et de mécanisation. Les assises économiques aussi bien que culturelles de notre société, jusqu'alors traditionnellement rurales, allaient se transformer rapidement.

Au début des années cinquante, un emploi sur quatre appartenait encore au secteur primaire (agriculture, forêts, mines et pêcheries); la proportion était rendue à un sur huit dix ans plus tard¹.

Les effets sur le marché du travail furent d'autant plus marqués qu'ils arrivaient un peu par surprise. Le marché du travail était bousculé par l'arrivée de nouveaux équipements et de nouveaux procédés industriels, requérant une main-d'oeuvre davantage formée. À l'époque, il n'était pas rare que des entreprises recrutent une bonne partie de leur personnel technique en Ontario ou aux États-Unis. Les jeunes Québécois tardaient à faire leur place dans ces nouvelles règles du jeu.

Les membres de la Commission Parent écrivaient: «Les jeunes de moins de 18 ans trouvent de plus en plus difficilement un emploi stable et satisfaisant: ce sont eux qui fournissent toujours le plus important contingent de chômeurs. La mécanisation et l'automatisation font progressivement disparaître beaucoup d'emplois non spécialisés qui leur étaient accessibles. (...) L'adaptabilité nécessaire dans un monde technologique en rapide évolution exige de chaque travailleur une meilleure formation de base. Pour toutes ces raisons, on peut dire qu'une économie industrialisée et compétitive appelle une éducation plus longue pour tous²».

Avec une main-d'oeuvre mieux formée, toute la collectivité pourrait tirer des avantages économiques et sociaux: les entreprises seraient davantage enclines à s'établir ou à se développer ici et un plus grand nombre de citoyens, surtout parmi les plus jeunes de l'époque, pourraient profiter d'une nouvelle richesse réduisant ainsi la relative misère de la société d'alors.

Les premières générations de finissants de cégep furent associées à cette phase de rattrapage de l'industrialisation du Québec. Il durent faire la preuve de leur compétence, et souvent assumer tôt des responsabilités dans la conception, le contrôle, sinon la direction de la production. Prolongeant le travail de l'ingénieur et du gestionnaire, le technicien est le spécialiste du comment faire et possède les habiletés qu'il faut pour régler les problèmes qui se posent quotidiennement avec clairvoyance, surtout quand il a été associé à la conception du projet ou, du moins, qu'il est capable d'en comprendre facilement la nature.

La pénurie de techniciens du secteur industriel de la fin des années soixante se résorba assez rapidement et le marché de l'emploi industriel demeura très actif encore durant les années qui suivirent.

L'État développeur

Cette phase de rattrapage industriel n'était pas terminée que l'État, tant fédéral, provincial que municipal, s'engageait dans de vastes programmes de développement économique et

¹ Pierre Lamonde, et Jean-Pierre Bélanger, *L'utopie du plein emploi*, Boréal, 1986, p. 22.

² Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec, *Rapport Parent*, Tome II, paragraphe 259, p. 156.

social. On pense en premier lieu aux réalisations du gouvernement du Québec en éducation, en santé et en services sociaux entre 1965 et 1980. En même temps, l'État intervenait massivement dans les infrastructures routières, portuaires ou aéroportuaires et les installations hydroélectriques; chaque niveau de gouvernement se dotait de régies et d'agences ayant des pouvoirs étendus. Même dans les médias électroniques, le secteur public a joué un rôle de premier plan.

Les fonctions de service prennent une place grandissante dans l'économie. À cause de l'intervention de l'État bien sûr, mais aussi à cause d'un déplacement des besoins de la collectivité auquel réagit rapidement le secteur privé, surtout du côté de la petite et moyenne entreprise. Les emplois qui se créent proviennent de plus en plus majoritairement du secteur tertiaire. Le commerce, les communications, le transport occupent une place grandissante sur le marché de l'emploi¹. Cette tendance, qui s'est maintenue jusqu'à ce jour, sera par la suite désignée par l'expression «tertiarisation de l'économie»².

Ici encore la contribution du finissant de cégep est nécessaire pour assurer la dimension technique de ces réalisations.

Les entreprises et les services publics rechercheront alors l'apport des finissants de cégep autant pour leurs savoir-faire relatifs à des services spécialisés que pour leurs habiletés à communiquer efficacement avec la clientèle comme dans leurs équipes de travail. Leur disponibilité à des horaires souvent irréguliers est souvent requise pour des emplois du secteur tertiaire. Si on ajoute à cela la débrouillardise, l'autonomie et le sens des responsabilités, on a fait le tour de la contribution que peuvent apporter les finissants de cégep dans le développement des services publics et dans la montée de la P.M.E. québécoise.

La grande entreprise industrielle, secouée durant les années soixante-dix par deux chocs pétroliers presque successifs, devint par la suite moins importante pour le nombre net d'emplois créés.

Le nombre d'emplois augmente à un taux moyen de 2,3 p. cent par année durant les années soixante-dix; mais la main-d'œuvre ayant augmenté plus rapidement (2,7 p. cent en moyenne) à cause du «baby boom» et de la participation accrue des femmes, le chômage progresse presque continuellement, passant de 7,3 p. cent en 1971 à 10,3 p. cent en 1981. Certaines prévisions veulent que cette tendance se maintienne tout au long de l'actuelle décennie³.

Le virage technologique

Survint alors la crise économique du début des années quatre-vingt, accompagnée de la montée d'un courant néoconservateur, animée dans l'arène politique internationale par M. Reagan et Mme Thatcher. Les gouvernements limitent l'expansion de leurs activités quand ils ne se retirent pas progressivement des champs d'intervention qu'ils venaient souvent à peine d'occuper.

Dans le secteur privé, le nombre d'entreprises québécoises mises en faillite par la récession dépasse 3300 en 1981 et 4300 en 1982⁴. Les créations d'emplois se font naturellement plus

rare. Résultats nets: il y a 140 000 emplois de moins au Québec en 1982 qu'en 1981; tous les secteurs d'activités et toutes les régions du Québec sont touchés, sauf de rares exceptions⁵.

Le finissant de cégep qui entrait sur le marché du travail à cette époque entreprenait de monter d'un étage par l'escalier mobile descendant, plein de monde en plus.

Le marché de l'emploi devient alors nettement plus concurrentiel: le finissant de cégep doit surclasser la compétition des finissants du secondaire et des universités, en plus des travailleurs expérimentés affectés par les mises à pied.

Heureusement pour lui, les cégeps avaient alors entrepris déjà depuis quelques années le fameux «virage technologique» qui allait lui donner un savoir-faire précieux: les entreprises devaient maintenant s'informatiser et s'automatiser rapidement pour accroître leur compétitivité et affronter la concurrence internationale. Ce fut la façon d'assurer la relance. La formation collégiale, sans constituer un sauf-conduit absolument sûr vers un emploi, permet quand même d'éviter plus facilement le chômage⁶.

Mais en même temps qu'il faut parler de virage technologique au cours des années quatre-vingt, on peut aussi parler d'un «virage humain». Tout le secteur des services, qui demeure et de loin la principale source de nouveaux emplois, utilise largement le support de la technologie, mais compte surtout sur la qualité du contact avec la clientèle. Les entreprises de ce secteur se veulent génératrices de «qualité de vie» pour leur clientèle, à cause de la nature de leur production. La considération pour la personne du client, pour ses droits, ses besoins, ses conditions particulières, occupe une place importante dans les préoccupations, sinon dans la publicité, des entreprises privées, coopératives ou publiques. Dans ce contexte, la compétence dans les rapports humains est aussi déterminante que les compétences techniques pour la carrière d'un individu.

D'un autre côté, les salariés acquis à ces nouvelles valeurs considèrent leur propre qualité de vie, au travail et hors travail, comme une préoccupation personnelle importante. Travailler pour gagner davantage et consommer davantage n'épuise pas la motivation de cette génération de travailleurs. Le congé différé, le temps partagé, le congé formation, la seconde ou la troisième carrière, sont autant de formules qui témoignent, avec d'autres modifications dans l'organisation du travail, d'un changement dans les attitudes face au travail. De plus en plus de dirigeants d'entreprises adoptent progressivement une nouvelle façon de voir ces choses, et c'est vers eux que se dirigent naturellement les finissants les plus éveillés et les plus autonomes.

¹ Pierre Lamonde et Jean-Pierre Bélanger, op. cit. p. 23.

² Le Groupe québécois de recherche prospective, *Le futur du Québec au conditionnel*, Gaëtan Morin éditeur, 1982, pp. 206-207.

³ Pierre Lamonde et Jean-Pierre Bélanger, op. cit. p. 68.

⁴ Bureau de la statistique du Québec; *Le Québec statistique Édition 1985-1986*, Les Publications du Québec, 1985, pp. 854-855.

⁵ Bureau de la statistique du Québec, op. cit. pp. 515-521.

⁶ Gilles Guérin, *Les jeunes et le marché du travail*, Commission consultative sur le travail et la révision du code du travail, Les Publications du Québec, 1986, p. 57.

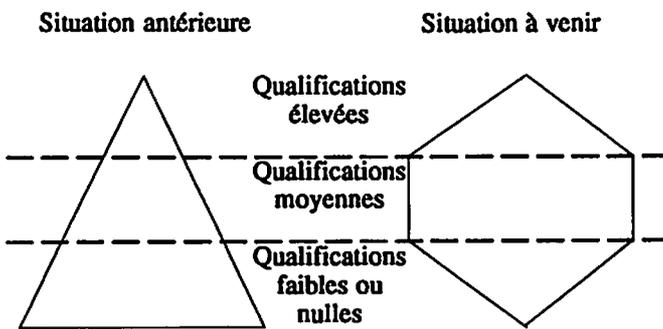
À l'horizon des 20 prochaines années

Avant de tenter de percer ce que sera la contribution des futurs finissants de cégep au monde du travail, on peut dégager des 20 ans écoulés certains apprentissages.

En passant d'une situation de rattrapage industriel à une économie plus axée sur les services et consommant beaucoup de technologie, la structure du marché du travail s'est trouvée largement modifiée.

À l'origine, on pouvait voir le marché du travail comme une pyramide dont la base était constituée d'un grand nombre d'emplois exigeant peu de qualifications et le sommet composé d'un nombre restreint d'emplois impliquant de grandes responsabilités et exigeant un bon bagage de compétences. Dans cette situation, la formation (scolaire ou autre) donnait accès à un niveau donné de responsabilité. Le finissant de cégep pouvait alors compter se classer dans le tiers supérieur de la pyramide.

• L'évolution du marché du travail⁹



Le développement technologique et la croissance du secteur des services modifient les exigences relatives à la fois à la compétence technique et au comportement; ils font de plus diminuer davantage la proportion d'emplois n'exigeant que des qualifications minimales. On peut représenter alors le marché du travail à venir comme un hexagone, dont la partie centrale représente les emplois de responsabilités intermédiaires, exigeant (dans des proportions variées, selon la nature du travail à faire) des compétences techniques et scolaires; le haut de l'hexagone (plus large que celui du triangle) est formé des emplois de grandes responsabilités et de grandes compétences à la fois sur le plan technique et sur le plan humain; le bas, par contre, (qui rétrécit sans cesse) représente les emplois ne demandant que des exigences minimales.

Le passage vers cette nouvelle situation est amorcé. Il se réalise dans une situation caractérisée par un surcroît chronique de main-d'oeuvre disponible par rapport au nombre d'emplois offerts et par la compétition entre les finissants des divers programmes et niveaux de formation; le finissant de cégep peut encore aspirer à la partie supérieure de l'hexagone s'il possède en plus d'une bonne formation technique des qualités personnelles exceptionnelles. Autrement, il se retrouvera quelque part au centre de la structure du marché du travail, ou plus bas, même chômeur, (comme d'ailleurs peuvent se retrouver le finissant du secondaire ou celui de l'université).

Quant aux secteurs d'avenir pour l'emploi, les prospec-

tivistes s'entendent sur la probabilité d'une importance encore croissante de la technologie; que ce soit pour l'industrie de guerre ou le marché de la consommation privée, dans le secteur manufacturier ou les services, dans la grande ou la petite entreprise. Le savoir faire technique des finissants de cégep continuera donc d'être un atout pour les milieux de travail.

Le secteur des services aussi continuera son expansion, et en particulier, croyons-nous, le sous-secteur des services à la personne; le vieillissement de la population (que certains appellent le «papy boom»¹⁰) appellera de nouveaux services aux personnes et exigera de nouvelles compétences. Le respect pour l'autonomie et la responsabilité du client sera au centre de ce savoir-faire.

La recherche de la qualité de la vie amènera peut-être une certaine popularité aux formules de temps partagé et d'auto-service (futur secteur quaternaire), libérant ainsi des emplois pour les jeunes diplômés. Les exigences des emplois finiront aussi par favoriser le temps partagé. D'autre part, le déplacement de la courbe démographique contribuera de façon déterminante à la réduction du chômage des jeunes.

Quant à l'émergence de nouveaux secteurs, correspondant à de nouvelles priorités collectives, peut-être faut-il voir dans le développement de la conscience écologique une voie prometteuse pour la mobilisation des énergies vers de nouveaux objectifs. Les enjeux se font de plus en plus pressants. Les échéances pourraient être brutales.

De même, la conscience «planétaire» qu'ont amenée des médias plus puissants et la mondialisation des marchés qui s'observe aujourd'hui pourront générer la volonté d'accroître les échanges avec l'étranger. Bien sûr, il y a la perspective du libre-échange avec les États-Unis, mais il faut se rappeler aussi que le Québec a des parentés avec l'Amérique latine, avec la francophonie et avec le Commonwealth. Qu'il s'agisse d'aide au développement ou d'échanges strictement commerciaux, le Québec est dans une position stratégique intéressante et jouit de plus d'un potentiel d'expertises variées par rapport à de nombreux pays.

Par rapport à ces voies d'avenir — technologie, services aux personnes, écologie et échanges internationaux —, la contribution des finissants de cégep sera d'autant plus importante que leur temps de formation leur aura permis: de situer leurs capacités professionnelles dans la perspective du développement technologique et du développement humain; d'acquérir les habiletés personnelles que cette prise de conscience appelle.

Il y a 20 ans, le Québec entreprenait de surmonter une situation de rattrapage industriel; aujourd'hui, il peut envisager un rayonnement international, par un développement technologique qui conserve la priorité à l'humain et à la qualité de la vie.

On peut se dire que sans les finissants de cégep, ce ne serait pas tout à fait pareil.

⁹ L'utilisation du triangle et de l'hexagone pour illustrer la transformation du marché du travail est empruntée au Rapport de 1987 du Haut Comité éducation-économie de France, intitulé «Une autre approche de l'avenir», rapporté par Jacques Lesourme («Éducation et société de demain») dans *Le monde de l'éducation*, janvier 1988, p.V. L'usage qui en est fait est toutefois sensiblement différent.

¹⁰ «Papy-boom mercredi soir sur Antenne 2 Vieux: le coup de jeune», dans *Le nouvel observateur*, 15-21 avril 1988, inspiré de Levet, Maximilienne et Pelletier, Chantal: *Papy-boom*, Grasset.

Communication de
Paul AUPRIX
Professeur
Cégep Édouard-Montpetit

L'APPORT DES DIPLÔMÉS

Nous allons traiter de la contribution de la maison d'enseignement au développement et à l'évolution de la profession de denturologiste.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il conviendrait de donner quelques indications sur l'origine de la denturologie au Québec et sur la profession de denturologiste.

La denturologie au Québec

En 1973, avec l'avènement du code des professions et de l'Office des professions, on assiste à la création de l'Ordre des denturologistes, corporation à exercice exclusif. Il faut bien comprendre que le terme «exercice exclusif» rend obligatoire l'appartenance à la corporation pour pratiquer, comme c'est le cas des médecins, avocats et notaires.

Avant la création de l'Ordre des denturologistes, les dentistes concevaient les prothèses dentaires tandis que leur fabrication était le fait des techniciens dentaires. L'arrivée des denturologistes, comme profession reconnue, allait engendrer une répartition des tâches et fonctions. Ainsi les denturologistes se sont vu attribuer la conception, la fabrication et la vente des prothèses dentaires amovibles complètes et partielles. En ce qui concerne la formation et le travail, les denturologistes recourent des contenus jusqu'alors réservés aux dentistes et aux techniciens dentaires.

Depuis 1978, le collège Édouard-Montpetit dispense cette formation de trois ans. Il s'agit du seul collège qui assure l'enseignement de la denturologie au Québec.

La création de l'Ordre des denturologistes et la formation spécialisée donnée par le Collège répondaient à une demande précise, sinon urgente. Dans un passé encore récent, les Québécois et les Québécoises formaient une population édentée. À cause de considérations financières, d'une certaine culture ou d'une mode, il était de pratique courante de se faire enlever toutes ses dents et poser des prothèses vers l'âge de 19 ans, tout particulièrement pour les gens vivant en province.

Actuellement le profil des porteurs de prothèses est le suivant: c'est une femme (66 p. cent), francophone (86 p. cent) et Montréalaise (environ 50 p. cent, contre 20 p. cent pour la région de Québec et 30 p. cent pour les autres régions du Québec). Parmi l'ensemble des facteurs qui déterminent la demande de prothèses, trois se distinguent particulièrement: la pratique des dentistes (extraction ou traitement), les habitudes d'hygiène buccales dentaires et les programmes gouvernementaux de prévention de la carie dentaire. L'effet conjugué de ces trois facteurs influe directement sur la progression de la demande de prothèses dentaires.

À l'heure actuelle, 15 ans après la formation de l'Ordre, 10 ans après la mise sur pied de la formation spécialisée au collège Édouard-Montpetit, les denturologistes détiennent plus

de 75 p. cent des prothèses amovibles. De plus, conformément à la loi et aux règlements sur la denturologie, le denturologiste doit obligatoirement détenir un diplôme d'études collégiales en denturologie pour obtenir un permis de pratique. Cette exigence assure le contrôle de la qualité.

Comme pour la majorité des professions, les denturologistes sont regroupés en deux organismes, soit l'Association des denturologistes qui veille à l'intérêt des membres, et l'Ordre qui voit à la protection du public.

Présentement l'Ordre compte 868 membres dont 62 femmes. Selon une étude, commandée par l'Ordre et le collège Édouard-Montpetit et effectuée par l'Université de Chicoutimi, 36 p. cent des denturologistes sont d'anciens techniciens dentaires, 30 p. cent détiennent un diplôme d'études collégiales en techniques dentaires et ont dû réussir l'examen de l'Ordre entre 1974 et 1981, 12 p. cent ont un certificat d'études collégiales et 22 p. cent un diplôme d'études collégiales en denturologie.

Depuis 1982, seuls les détenteurs d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) ou d'une attestation d'études collégiales (A.E.C.) peuvent pratiquer la denturologie. En ce qui a trait à l'accès des femmes à notre profession, des efforts constants ont été entrepris afin d'attirer les étudiantes à cette profession et par le fait même en augmenter le ratio.

Les apports du collège Édouard-Montpetit au développement de la profession de denturologiste

Comme nous l'avons souligné précédemment, le collège Édouard-Montpetit est la seule institution au Québec qui dispense la formation de denturologiste.

Dans les autres provinces, il existe trois maisons d'enseignement ou trois centres de denturologie: à Edmonton en Alberta, à Toronto en Ontario et en Nouvelle-Écosse. La formation et le contenu des cours diffèrent d'une province à l'autre. Ainsi, dans certaines provinces, les denturologistes ont le droit de fabriquer certaines prothèses amovibles, alors que dans d'autres ce droit ne leur est pas reconnu.

Au Québec, la situation est bien différente: la denturologie est une profession reconnue et bien établie depuis 1973. Dès le départ, le collège Édouard-Montpetit, la Direction des programmes de la Direction générale de l'enseignement collégial (D.G.E.C.) et l'Ordre des denturologistes ont travaillé ensemble pour garantir une formation de qualité adaptée aux contraintes du marché et aux nouvelles technologies. Il est important que des liens étroits existent entre les maisons d'enseignement et les corporations professionnelles concernées. Le collège doit adapter son enseignement aux règlements établis par la Corporation.

La formation doit être soumise aux exigences corporatives. C'est ainsi que l'Ordre des denturologistes a formé, avec le collège Édouard-Montpetit, un comité conjoint qui détermine quels cours doivent être donnés pour répondre aux exigences de la Loi sur les professions. Par la suite, ces programmes sont soumis à la Direction des programmes du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Cette coopération entre ces trois organismes a donné d'excellents résultats et permis une formation plus poussée et constamment adaptée aux demandes du marché.

Ainsi, depuis 1980, le collège a ouvert une clinique de denturologie. Elle permet d'intégrer le travail pratique des